PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS

POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ORGANISMES AU SUD DU 60E PARALLÈLE

> APPEL DE PROPOSITIONS 2018/2019

Services aux Autochtones Canada
Indigenous Services Canada

Canada

Also available in English under the title:
First Nations Environmental Contaminants Program for Communities South of the 60th Parallel

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2018

Date de publication : février 2018

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

IMPRIMÉ Cat. : H34-316/2018F
ISBN : 978-0-660-25232-2

PDF Cat. : H34-316/2018F-PDF
ISBN : 978-0-660-25230-8

Pub. : 170445

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ORGANISMES AU SUD DU 60E PARALLÈLE

> APPEL DE PROPOSITIONS 2018/2019

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ORGANISMES AU SUD DU 60E PARALLÈLE

Le dossier de proposition doit être reçu par le Ministère des Services aux Autochtones Canada au plus tard à 23 h 59, heure normale des Rocheuses, le 30 avril, 2018.

Les propositions peuvent être soumises électroniquement par courriel au **HC.FNECP_FNIHB_PHPCD-PPNPE_DGSPNI_DSPSP.SC@HC-SC.GC.CA** avant la date limite. Sinon, une soumission d'un exemplaire papier par Postes Canada, par messagerie ou par télécopieur est acceptable. Veuillez prendre note que les propositions soumises exclusivement par messagerie ou par la poste doivent porter la marque postale du 30 avril, 2018. Veuillez envoyer les propositions à :

Coordonnateur du Programme de lutte contre les
contaminants de l'environnement chez les Premières nations
Sécurité chimique des aliments traditionnels
Division de santé environnementale et publique
Bureau de la santé de la population et du publique
Direction de la santé de la population et des soins primaires
Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits
Ministère des Services aux Autochtones Canada
Édifice Jeanne Mance, pièce 1603C, AL 1916C
Tunney's Pasture, Ottawa, ON K1A 0K9

TABLE DES MATIÈRES

Quel est le Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières nations? 1

Quels sont les produits chimiques les plus préoccupants? 2

Quelle procédure dois-je suivre pour soumettre une proposition? 3

Qui dois-je contacter pour obtenir de plus amples renseignements? 4

IMPORTANT : Le présent appel de propositions a fait l'objet d'une révision. Par conséquent, veuillez le lire attentivement, car beaucoup de changements ont été apportés aux voies de financement, à la durée des ententes, aux montants accordés, etc.

1 —

QUEL EST LE ***PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS?***

Le Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières nations (PLCEPN) du Ministère des Services aux Autochtones Canada vise à aider les Premières nations à améliorer leur santé et leur bien-être en appuyant leur capacité à cerner, comprendre et, autant que possible, réduire les répercussions des expositions aux risques environnementaux au moyen de surveillances communautaires, de suivis, de recherches, d'évaluations des risques, d'éducation et de plans de communication.

Ce programme appuie des projets sur une durée maximale de trois ans (octobre 2018 à mars 2021) et il y a seulement UNE voie en 2018/19 : **ÉVALUATION DE L'EXPOSITION ET BIOSURVEILLANCE HUMAINE**

Vous trouverez de l'information sur la voie à l'**annexe**

2 —

QUELS SONT LES PRODUITS CHIMIQUES LES PLUS PRÉOCCUPANTS?

Liste des contaminants inclus dans les domaines d'intérêt du Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières nations (PLCEPN) et qui POURRAIENT faire partie d'un projet de recherche dans le cadre du PLCEPN :

- Polluants organiques persistants surveillés au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (2004).
  - Aldrine
  - Chlordane
  - Chlordécone
  - Dieldrine
  - Endrine
  - Heptachlore
  - Hexabromobiphényle
  - Hexabromodiphényléther et heptabromodiphényléther
  - Hexachlorobenzène
  - Alpha hexachlorocyclohexane
  - Bêta-hexachlorocyclohexane
  - Lindane
  - Mirex
  - Pentachlorobenzène
  - Diphényle polychloré (DPC)
  - Endosulfan technique et les isomères connexes
  - Tétrabromodiphényléther et pentabromodiphényléther
  - Toxaphène
  - DDT
  - Acide sulfonique perfluorooctane, ses sels et fluorure de soufre perfluorooctane
  - Dibenzodioxine polychlorée (PCDD)
  - Dibenzofuranne polychloré (PCDF)
- Les métaux lourds au titre de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance concernant les métaux lourds (1998–2012) (cadmium, plomb et mercure), ainsi que l'arsenic.
- Radon (gaz radioactif, sans couleur ni odeur, émis naturellement en tant que produit de désintégration indirect de l'uranium ou du thorium).
- Glyphosate

Contaminants qui NE RENDRONT PAS votre proposition admissible à un examen :

- Les contaminants biologiques (organismes vivants comme des bactéries, des enzymes, des champignons, des virus, des acariens, de la moisissure).

3 —

QUELLE PROCÉDURE DOIS-JE SUIVRE POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION?

QUELS SONT LES RENSEIGNEMENTS À INSCRIRE DANS UNE PROPOSITION?

- Si vous souhaitez soumettre une proposition, veuillez respecter le format suivant :
  - La proposition ne doit pas dépasser 20 pages recto verso, plus une page de couverture et les annexes.
  - La proposition doit être fournie dans un format électronique en anglais ou en français.
  - La taille de la police de caractère de la proposition doit être de 12, et sur du papier de 8 1/2 po. sur 11 po.
  - La proposition doit être postdatée avant la date d'échéance.

Vous devez faire parvenir les propositions complètes (électroniques ou papier) à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, Ministère des Services aux Autochtones Canada au plus tard à 23 h 59, heure normale des Rocheuses, le 30 avril, 2018. Les propositions peuvent être soumises électroniquement par courriel avant l'échéance. Sinon, une soumission d'un exemplaire papier par Postes Canada, par messagerie ou par télécopieur est acceptable. Veuillez prendre note que les soumissions acheminées uniquement par courrier ou Postes Canada doivent être postdatées au plus tard à la date d'échéance.

Les propositions reçues après l'échéance ne seront pas retenues.

Les demandeurs seront informés des décisions de financement avant le 31 août, 2018.

Veuillez faire parvenir les versions électroniques des propositions à l'adresse :
HC.FNECP_FNIHB_PHPCD-PPNPE_DGSPNI_DSPSP.SC@HC-SC.GC.CA

Veuillez faire parvenir les versions par télécopieur à : 613-952-8639

Veuillez faire parvenir les versions papier des propositions à l'adresse :
Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières nations
Division de la santé environnementale et publique – DGSPNI
Ministère des Services aux Autochtones Canada
Édifice Jeanne Mance, pièce 1603C
Indice de l'adresse : 1916C
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

IMPORTANT

Le bénéficiaire du financement doit accorder un délai de soixante (60) jours au Ministère afin qu'il évalue les rapports soumis au titre de la présente entente contenant des analyses, résultats ou recommandations environnementaux avant la publication de ces rapports ou la divulgation de leurs résultats aux médias et au public.

4 —

QUI DOIS-JE CONTACTER POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS?

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières nations, notamment sur l'admissibilité au financement et des idées de projets, ou pour soumettre une proposition, veuillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse **HC.FNECP_FNIHB_PHPCD-PPNPE_DGSPNI_DSPSP.SC@HC-SC.GC.CA, ou appeler Harold Schwartz au (613) 612-1596.**

ANNEXE

ÉVALUATION DE L'EXPOSITION ET BIOSURVEILLANCE HUMAINE

TABLE DES MATIÈRES

1. Qui peut demander ce financement? 6
2. Quelle est la procédure d'évaluation des propositions admissibles? 7
   A) Critères obligatoires 7
   B) Examen scientifique par les pairs 8
   C) Examen du mérite communautaire 9
3. Gabarit pour la proposition 11

La surveillance des produits chimiques et le suivi sur ceux-ci permettent aux collectivités des Premières nations (vivant dans des réserves) et les organismes des Premières nations (PN) au sud du 60e parallèle de recueillir en temps voulu des renseignements précis servant à cerner et définir les risques d'expositions humaines à des matières toxiques et les expositions réelles. Ces renseignements procurent une indication préliminaire aux dirigeants des PN des préoccupations concernant les contaminants chimiques dans leur collectivité, territoire traditionnel ou terre traditionnelle d'un bout à l'autre du pays, créant ainsi une base pour les mesures d'atténuation des risques.

Cette voie fournit jusqu'à **100 000 $ sur trois ans** (octobre 2018 à mars 2021) pour financer des projets d'évaluation de l'exposition et de biosurveillance humaine*.

1. QUI PEUT DEMANDER CE FINANCEMENT?

1. Les collectivités des PN (vivant dans des réserves) et les organismes des PN au sud du 60e parallèle dans les provinces de l'Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et de l'Atlantique.
2. Les bandes, districts, conseils tribaux et associations des PN, les conseils, les gouvernements des collectivités et régions autonomes des PN et des Inuits.
3. Les associations et organismes non gouvernementaux et bénévoles, y compris les sociétés sans but lucratif qui œuvrent au nom d'une communauté de PN ou en partenariat avec celle-ci.

REMARQUE : Le PLCEPN exige que tous les projets financés soient réalisés en partenariat avec les universitaires, et ceux-ci doivent être identifiés comme étant partenaires dans la proposition.

* Méthode d'évaluation de l'exposition humaine à des produits chimiques qui consiste à mesurer la présence de produits chimiques (ou leurs métabolites) dans les tissus ou échantillons humains, comme dans le sang ou l'urine. (CDC 2005)

2. QUELLE EST LA PROCÉDURE D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS ADMISSIBLES?

Ce programme comprend un processus de sélection concurrentiel. Par conséquent, toutes les propositions admissibles qui respectent les critères obligatoires ne recevront pas de financement.

Les propositions qui réussissent l'examen des critères obligatoires, passeront ensuite à l'examen scientifique et ensuite l'examen du mérite communautaire. La sommation des résultats des examens scientifiques et de mérite communautaire déterminera l'ordre du classement des propositions. Les plus hauts classées seront financés jusqu'au maximum du budget alloué au programme.

Voici ci-dessous les étapes suivies lors du processus d'évaluation :

A) CRITÈRES OBLIGATOIRES

Le rôle du Ministère des Services aux Autochtones Canada est d'évaluer le mérite de la proposition par rapport aux critères décrits ci-dessous. Une proposition doit respecter tous les critères pour passer à l'étape suivante du processus d'évaluation (examen scientifique par les pairs).

✓

- ☐ Pour chaque proposition, la demande de financement ne doit pas dépasser 100 000 $ sur les trois ans (octobre 2018 à mars 2021).
- ☐ Le projet doit être basé sur la collectivité (les Premières nations mènent le projet et collaborent avec les universitaires).
- ☐ Les Premières nations DOIVENT collaborer avec les universitaires qui ont de solides antécédents en **évaluation de l'exposition à des produits chimiques ou en biosurveillance humaine.**
- ☐ Cette voie encourage une concentration particulière sur les polluants organiques persistants inclus dans la Convention internationale de Stockholm et les métaux lourds identifiés dans la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance concernant les métaux lourds (vous trouverez une liste des contaminants admissibles à la section 2 de la trousse de demande de financement : « Quels sont les produits chimiques les plus préoccupants? »).

- ☐ La proposition de projet comprend des méthodes classiques d'évaluation de l'exposition humaine et de la charge corporelle relatives aux contaminants au moyen d'une combinaison appropriée des mesures suivantes :
  - échantillonnage des aliments habituels, de l'eau de puits, de l'air ou du sol (l'échantillonnage du sol ne doit pas s'appliquer à une évaluation des risques d'un site).

    EN COMBINAISON AVEC

  - des enquêtes sur l'alimentation au moyen d'enquêtes nutritionnelles, des questionnaires sur les fréquences alimentaires, des enquêtes sur les conditions de logement (pour les projets liés au radon), ou la biosurveillance (le cas échéant).
- ☐ Les résultats du projet doivent être liés à la santé des membres de la collectivité (ex., utiliser les résultats pour formuler des recommandations aux fins de promotion de la santé et de la prévention de maladies).
- ☐ Le projet doit inclure l'intégration des connaissances locales et traditionnelles.
- ☐ La proposition de projet doit inclure tous les éléments définis dans la section 3 ci-dessous : « Gabarit pour la proposition ».
- ☐ Un projet qui a déjà été financé par le PLCEPN doit inclure un résumé des analyses et des résultats du ou des projets antérieurs, et doit contenir une démonstration claire de la façon dont cette nouvelle proposition s'appuie sur les résultats antérieurs pour la suite du ou des projets.
- ☐ La proposition de projet doit contenir une démonstration de la manière dont le projet présentera des rapports sur l'application du projet et ses résultats.
- ☐ La proposition de projet doit y indiquer quel laboratoire accrédité sera utilisé pour analyser les échantillons.
- ☐ La proposition de projet doit inclure une résolution du conseil de bande ou une autre déclaration de soutien par la part de la communauté ou de l'organisation qui présente la proposition.

B) EXAMEN SCIENTIFIQUE PAR LES PAIRS

Si la proposition réussit l'examen des critères obligatoires, elle fera l'objet d'un examen scientifique par les pairs réalisé à l'externe. Cet examen analysera l'admissibilité du modèle de projet, le calendrier, le budget, l'expertise de l'équipe, la valeur des méthodes employées, etc.

Les responsables de l'examen scientifique par les pairs utiliseront les critères suivants pour évaluer chaque proposition admissible.

TABLEAU 1 : CRITÈRES UTILISÉS PAR LES RESPONSABLES DE L'EXAMEN SCIENTIFIQUE PAR LES PAIRS

DESCRIPTION	NOTE
Excellence/expertise scientifique de l'enquêteur principal et de son équipe :	
• Attestations d'études pertinentes	/20
• Expérience/expertise/connaissance pertinentes	/20
• Publications pertinentes	/10
Méthode :	
• Clarté et portée des objectifs	/20
• Clarté, suffisance et qualité des méthodes	/20
• Admissibilité du modèle proposé pour l'atteinte des objectifs	/20
La proposition inclut-elle un examen des ouvrages existants sur ses principaux enjeux?	/10
La proposition inclut-elle un plan d'application des connaissances?	/10
Le projet peut-il être réalisé dans la période prévue?	/20
Dans quelle mesure le budget est-il approprié?	/25
Clarté et organisation de l'ensemble de la proposition	/25
TOTAL	/200

C) EXAMEN DU MÉRITE COMMUNAUTAIRE

Après l'examen scientifique par les pairs, un comité de sélection formé de membres des collectivités et des organismes des PN possédant de solides antécédents sur le sujet des contaminants environnementaux, de la santé des PN et des questions communautaires des PN examinera et évaluera certains aspects de la proposition, notamment le renforcement des possibilités, la formation et les connaissances traditionnelles.

Les propositions seront ensuite classées et les recommandations seront soumisent à Santé Canada.

Le comité de sélection utilisera les critères suivants pour évaluer chaque proposition admissible.

TABLEAU 2 : CRITÈRES UTILISÉS PAR LE COMITÉ DE SÉLECTION

DESCRIPTION	NOTE
Le projet présente-t-il une approche rigoureuse en matière d'engagement communautaire?	/25
Le projet permet-il de renforcer les capacités des collectivités des Premières nations? De la formation sera-t-elle offerte aux membres des Premières nations participants?	/25
L'équipe du projet compte-t-elle : • un ou plusieurs chercheurs et membres de la collectivité; et • un ou plusieurs enquêteurs/un chef de projet possédant des compétences reconnues et de l'expertise et des publications pertinentes?	/20 /20
Les connaissances traditionnelles sont-elles intégrées à la recherche?	/25
La proposition comprend-elle des plans bien conçus pour communiquer avec la collectivité au cours du projet et présenter les résultats de la recherche à celle-ci une fois le projet terminé?	/25
La période donnée au projet est-elle raisonnable?	/15
Le budget et les ressources requises sont-ils réalistes et appropriés selon le projet?	/10
Les partenaires ont-ils été approchés aux fins de financement conjoint? (Ceci doit être abordé dans la section 7 ci-dessous – « Équipe/partenaires du projet » à la page 17.	/10
Le projet nécessite-t-il différentes formes d'expertise? Ceci doit inclure, sans s'y limiter, les chasseurs et trappeurs, les spécialistes de l'environnement, les prestataires de soins de santé, les planificateurs communautaires, les jeunes, les aînés, les femmes, etc.	/25
TOTAL	/200

3. GABARIT POUR LA PROPOSITION

(LORS DE LA PRÉPARATION DE VOTRE PROPOSITION, VEUILLEZ UTILISER LA LISTE DE CONSEILS ET DE QUESTIONS FOURNIE DANS CHAQUE SECTION CI-DESSOUS)

LISTE DE VÉRIFICATION DES ÉLÉMENTS POUR UNE PROPOSITION :

- ☐ Page couverture
- ☐ Résumé en langage clair (1 page maximum)
- ☐ Contexte sur la collectivité/l'organisme (2 pages maximum)
- ☐ Gestionnaire du projet
- ☐ Plan de travail et calendriers
- ☐ Méthodes et collecte de données
- ☐ Équipe/partenaires du projet
- ☐ Plan de communication ou de diffusion des renseignements
- ☐ Évaluation du projet
- ☐ Budget
- ☐ Révision déontologique de la recherche
- ☐ Lettre d'appui d'une ou plusieurs autorités mandatées
- ☐ Annexes

☐ PAGE COUVERTURE

Programme de lutte contre les contaminants de l'environnement chez les Premières nations

TITRE DU PROJET :

Information sur le demandeur

Nom de la collectivité ou de l'organisme :

Nom du chef/coordonateur de la collectivité pour le projet :

Nom du gestionnaire financier de la collectivité :

Addresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

* INSÉRER LE LOGO OFFICIEL DE LA COLLECTIVITÉ OU DE L'ORGANISME ICI

NOM DU PARTENAIRE UNIVERSITAIRE :

Nom de l'institution universitaire :

Nom de l'enquêteur principal :

Addresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Date de la soumission :

Montant de financement demandé auprès du Ministère des Services aux Autochtones Canada : $

☐ RÉSUMÉ EN LANGAGE CLAIR
(1 PAGE MAXIMUM)

- Donnez un aperçu ou présentez une histoire pour expliquer l'objet de votre recherche.
  - ☐ Présentez la ou les questions auxquelles le projet répondra.
  - ☐ Pourquoi est-ce important pour votre collectivité?
  - ☐ Quel est le lien entre ce projet et les contaminants environnementaux?
  - ☐ Comment ce projet établit-il un lien entre les contaminants environnementaux et la santé des membres de la collectivité?
  - ☐ Comment les résultats anticipés aideront-ils votre collectivité?
- Quelles activités proposez-vous pour répondre à ces questions?
  - ☐ Qui participera (ex., les jeunes, les hommes, les femmes, les chasseurs, etc.)?
  - ☐ Où et quand le travail du projet sera-t-il réalisé?
- Quels sont les résultats anticipés du projet?
- De quelle façon l'information issue de ce projet pourra-t-elle servir à d'autres?

REMARQUE :
Vous devez faire preuve d'un lien solide entre les contaminants environnementaux et la santé des Premières nations. Ce lien doit être mis en évidence dans l'ensemble de votre proposition.

ET

Il doit être clairement indiqué dans l'ensemble de votre proposition que ce projet est réalisé par la collectivité dans l'espoir que ses résultats aident celle-ci.

☐ CONTEXTE SUR LA COLLECTIVITÉ
(2 PAGES MAXIMUM)

Ceci est l'occasion de présenter de l'information au sujet de la collectivité et les raisons pour lesquelles ce projet est important. Veuillez inscrire les renseignements suivants dans cette section :

A. De l'information historique ou autre sur votre collectivité (ex., information sur la population, les principales activités des membres de la collectivité, les antécédents de présences de contaminants environnementaux, etc.).

B. Des explications sur ce qui rend la collectivité vulnérable aux contaminants environnementaux (ex., activités industrielles présentes et antérieures, dépendances envers les aliments prélevés dans la nature, l'utilisation de pesticides, etc.).

C. Quelles sont les répercussions de la vulnérabilité de votre collectivité envers les contaminants environnementaux sur les problèmes de santé rencontrés dans votre collectivité? (ex., innocuité alimentaire, accès à de l'eau de puits potable, modification des habitudes de vie/activités culturelles, etc.)

D. Les contaminants environnementaux et leurs effets sur la santé causent-ils des problèmes à certains membres de la collectivité en particulier? (ex., aînés, femmes, enfants, etc.)

☐ DESCRIPTION DU PROJET

INTRODUCTION

- Décrivez le projet (objectif, portée, type).
- Fournissez une revue de la littérature qui résume les recherches antérieures sur votre sujet, le cas échéant (un ou deux paragraphes avec références). S'il n'existe pas d'information, veuillez le mentionner.
- Décrivez la façon dont votre projet s'appuiera sur les recherches/projets antérieurs ou répondra à une question jamais encore répondue ou prise en considération.
- Indiquez si ce projet est la suite d'un autre projet de recherche communautaire et, le cas échéant, incluez les noms des partenaires et des organismes qui ont fourni le financement. Incluez un résumé de l'analyse et des résultats.

JUSTIFICATION

- De quelle façon les contaminants environnementaux ont-ils affecté la santé de votre collectivité ou comment peuvent-ils l'affecter dans le futur?
- Des mesures ont-elles déjà été prises auparavant pour comprendre ou résoudre ce problème? Le cas échéant, quelles sont-elles et ont-elles été efficaces? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Comment votre collectivité profitera-t-elle de ce projet?
- De quelle façon les résultats de la recherche seront-ils directement ou indirectement pertinents pour d'autres collectivités des Premières nations ou des Inuits?

OBJECTIFS

Les objectifs sont des résultats planifiés qui traduisent les buts à court et long terme que vous visez dans votre projet. Les objectifs sont mesurables et sensibles au temps. Par conséquent, ils peuvent être évalués et adaptés au besoin.

- Quels sont les objectifs à court terme de ce projet?
- Quels sont les objectifs à long terme de ce projet?

ACTIVITÉS/RÉSULTATS

- Décrivez les activités de recherche qui seront entreprises lors du projet de recherche. N'oubliez pas de décrire le lien entre chacune de vos activités et les objectifs de votre projet.
- Énoncez les résultats et les produits livrables que vous prévoyez pour le projet (ex., rapports, publications, conférences/ateliers, initiatives ou matériel de communication comme des bulletins, des dépliants, des vidéos, etc.).
- Veuillez mentionner si vous prévoyez élaborer des recommandations de consommations à partir des résultats.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Expliquez comment votre projet fournira de nouveaux outils, de nouvelles connaissances ou de nouvelles méthodes à votre collectivité, ou l'amènera à s'engager dans ceux-ci, afin d'augmenter la capacité à mieux comprendre et gérer les incidences sur la santé des contaminants environnementaux.
- Fournissez des renseignements détaillés sur la façon dont ce projet aidera les membres de la collectivité à participer à la recherche. Y aura-t-il de la formation? Comment les participants continueront-ils le travail lorsque le financement cessera?

JEUNES

- Le PLCEPN encourage la participation des jeunes dans les projets. Si vous avez choisi de le faire, veuillez expliquer pourquoi, selon vous, la participation des jeunes est importante.
- Veuillez décrire en détail la façon dont les jeunes participeront. Donnez des exemples d'activités prévues et en quoi elles pourront être bénéfiques ou le seront (ex., apprentissage de nouvelles aptitudes ou connaissance).

CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

- L'intégration des connaissances traditionnelles est un élément central dans la recherche. Expliquez la façon dont votre projet intègrera et protègera les connaissances et la culture traditionnelles.

☐ PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIERS

Préparez un tableau qui servira à présenter une liste de toutes les activités du projet, numérotées, le calendrier/délai de chaque activité et les facteurs susceptibles d'influencer le délai, le cas échéant (ex., les saisons, l'accessibilité des ressources, les habitudes migratoires, etc.).

TABLEAU : PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIERS

OBJECTIF DU PROJET	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	CALENDRIER/ DATES	FACTEURS INFLUENÇANT LE DÉLAI	N° D'ACTIVITÉ

☐ MÉTHODES ET COLLECTE DE DONNÉES

- Décrivez comment vous réaliserez les activités de recherche décrites dans le plan de travail (ex., les stratégies de collecte de données, les consultations auprès de la collectivité, l'analyse des résultats, etc.).
- Où sera réalisé le travail?
- Comment les données seront-elles recueillies, analysées, interprétées, diffusées et conservées?
  - Comment les données seront-elles protégées et partagées au cours du projet de recherche?
  - À qui appartiendront les données?
  - Qui aura accès aux données?
  - Qui pourra contrôler les données?
  - Si votre collectivité a déjà un protocole en place, veuillez le décrire.
  - Quel laboratoire accrédité utiliserez-vous pour analyser vos échantillons pour des contaminants?

Le terme « données » peut faire référence notamment aux transcriptions d'entrevues, à des échantillons d'eau, de plantes ou d'animaux, des photos, des vidéos, etc.

☐ ÉQUIPE/PARTENAIRES DE PROJET – QUI ACCOMPLIRA LE TRAVAIL?

- Le chef de projet/enquêteur principal doit inclure les publications pertinentes.
- Pour cette section, il convient de créer un tableau dans lequel figure une liste de toutes les personnes qui participeront au projet et des renseignements sur celles-ci, notamment leur nom, leur affiliation, leur rôle au sein du projet, et le numéro de l'activité ou des activités (à partir du plan de travail) dans lesquels elles participeront. Assurez-vous d'énumérer tous les partenaires qui participeront au projet (ex., Premières nations, gouvernement, organismes, groupes, associations, universitaires, professionnels, donateurs, etc.).
- **Les curriculum vitæ des membres de l'équipe du projet doivent être joints** en annexe à la proposition.

TABLEAU : ÉQUIPE DE PROJET ET PARTENAIRES, LEUR AFFILIATIONS ET RÔLES AU SEIN DU PROJET

NOM	COORDONNÉES (TÉLÉPHONE/ COURRIEL)	AFFILIATION	RÔLE AU SEIN DU PROJET	N° D'ACTIVITÉ ASSOCIÉ

☐ PLAN DE COMMUNICATION OU DE DIFFUSION DES RENSEIGNEMENTS

- Décrivez en détail la façon dont les résultats seront communiqués à la collectivité au cours du projet (Facebook, bulletin d'information, bulletin communautaire etc.).
- Décrivez en détail la façon dont les résultats seront communiqués aux intervenants et aux décideurs, ou diffusés auprès de ceux-ci (ex., organismes de financement, autres collectivités des Premières nations, gouvernements, etc.).
- Décrivez en détail la façon dont les résultats du projet seront communiqués à l'échelle régionale, nationale ou internationale.

☐ ÉVALUATION DU PROJET

- Expliquez comment le projet sera évalué et qui sera chargé de l'évaluation. Comment déterminerez-vous les succès et les leçons apprises?
- Pour des suggestions sur la structure de votre évaluation, veuillez consulter la section *Suggestions pour l'élaboration de l'évaluation de votre projet* à la fin de ce document.

☐ BUDGET

Présentez un budget détaillé comprenant les dépenses de base, les frais d'administration/de gestion et l'aide financière provenant d'autres sources pour chaque année du projet, ainsi qu'un budget global pour la durée du projet. N'hésitez pas à supprimer ou ajouter des catégories dans votre budget, selon vos propres besoins.

DÉPENSES PRINCIPALES

SALAIRES ET RÉMUNÉRATIONS :
Indiquez les salaires versés aux personnes embauchées spécialement pour le projet, et le temps qu'ils consacreront au projet ($ par heure/jour/semaine).

HONORAIRE :
Les honoraires versés aux participants (ex., aux aînés) sont des paiements à titre gratuit qui se distinguent d'une rémunération versée pour services rendus ou d'une embauche, et ils sont souvent utilisés comme geste de remerciement pour le temps et les connaissances offerts. *Les honoraires ne doivent pas servir de solution de rechange à un contrat de service ou pour remplacer un salaire, une rémunération ou des vacations.*

FRAIS DE SERVICE PROFESSIONNELS (AU BESOIN) :
Indiquez la valeur totale estimée de chaque contrat attribué dans le cadre du projet, le nom de l'entrepreneur (si vous le connaissez) et l'objectif du contrat. Pour les services fournis par un membre de la collectivité (ex., ouvrier, aîné), celui-ci doit être nommé dans la proposition.

FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT ET DE REPAS :
Indiquez tous les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, ainsi que le but du déplacement. Veuillez utiliser les taux utilisés par le gouvernement, que vous trouverez dans la section sur les voyages du site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (**www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/tbm_113/menu-travel-voyage-fra.asp**). Pour connaître les derniers taux sur les voyages appliqués par le gouvernement, consultez l'Annexe C – Repas et faux frais (Canada/États-Unis) (**www.njc-cnm.gc.ca/directive/index.php?did=10&dlabel=travel-voyage&lang=fra&merge=2&sid=98&slabel=td-dv-a3**).

ÉQUIPEMENT ET INSTALLATIONS :
Coût de l'équipement. Précisez le type d'équipement requis pour mener votre projet et dans quelle mesure il sera utilisé. (ex., caméra, microphone, équipement de surveillance ou d'échantillonnage.) REMARQUE : Les Premières nations conservent la propriété de tout l'équipement acheté avec les fonds du PLCEPN.

FRAIS D'ADMINISTRATION/DE GESTION

La division de la santé des Premières nations et des Inuits autorise d'utiliser **jusqu'à 10 % du montant total versé dans le cadre de l'entente** pour couvrir les frais d'administration.

COÛTS DE FONCTIONNEMENT :

- Coûts de fonctionnement divers (fournitures de bureau, dépenses opérationnelles, téléphone, impression, ordinateur, télécopieur, poste);
- Fournitures (y compris le matériel de laboratoire);
- Coûts de publication (précisez l'éditeur et la date de publication prévue);
- Frais d'administration (le cas échéant).

AUTRES COÛTS

Si un poste budgétaire ne correspond pas clairement à l'une des catégories de dépense susmentionnées, il doit être inscrit comme un poste budgétaire « **Autre** » et accompagné d'une courte description.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE BUDGET EN UTILISANT LE TABLEAU BUDGÉTAIRE CI-DESSOUS

Utilisez un tableau distinct pour chaque année et un tableau supplémentaire pour l'ensemble du projet.

RÉSUMÉ DU BUDGET

Total des fonds demandés auprès du Ministère des Services aux Autochtones Canada = $

Total de l'aide financière reçue d'autres sources, y compris en nature = $

Coût total du projet (demande auprès du Ministère des Services aux Autochtones Canada plus l'aide financière d'autres sources) = $

TABLEAU : BUDGET DU PROJET

DÉPENSE	DESCRIPTION	DEMANDE DE FONDS AUPRÈS DU MINISTÈRE DES SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA	AIDE FINANCIÈRE D'AUTRES SOURCES (Y COMPRIS EN NATURE)	COMMENTAIRES	N° D'ACTIVITÉ ASSOCIÉ
Dépenses de base					
Salaire					
Salaire					
Salaire					
Honoraire					
Bénéfices					
Services professionnels					
Traduction					
Frais de formation					
Déplacement, hébergement et repas					
Équipement et installations					
Frais d'essais en laboratoire (détaillé avec coût par échantillon)					
Autre					
Dépenses de base : total partiel 1					
Frais d'administration/de gestion (maximum 10 % du montant total demandé auprès du Ministère des Services aux Autochtones Canada)					
Matériel/fournitures de bureau					
Photocopieur et photocopies					
Téléphone et télécommunication					
Location de matériel et d'équipement					
Entretien et réparations					
Poste, port et manutention					
Frais de comptabilité					
Ressources humaines, services de la paie					
Autre					
Administration : total partiel 2					
Coût total du projet (total partiel 1 plus total partiel 2)					

RÉVISION DÉONTOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Tous les projets de recherche sur la santé humaine auxquels participent les Premières nations doivent obtenir une évaluation positive d'au moins un conseil ou comité de révision déontologique avant que leur financement soit approuvé par le PLCEPN (ex., le Comité d'Éthique de la Recherche de Santé Canada- Agence de la santé publique du Canada, Comité d'Éthique Universitaire).

Il n'est pas nécessaire que la révision déontologique de la recherche soit complété lorsque l'application est soumise, mais elle sera requise avant que le financement puisse être fourni. Votre équipe de projet sera responsable de cette partie de l'évaluation.

De l'information concernant les applications se trouve dans la section **le comité d'éthique** de la recherche du site Web de Santé Canada.

☐ LETTRE D'APPUI D'UNE OU PLUSIEURS AUTORITÉS MANDATÉES

- Présentez une lettre d'appui d'une autorité mandatée (conseil de bande, organisme de chasseurs ou de trappeurs, conseil de hameau, municipalité, organisme des PN, etc.) pour chaque collectivité qui participe à votre projet. Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête officiel et signée par une personne autorisée.
- Il se peut qu'on demande aux responsables des projets retenus de fournir des documents de certification de leur organisme (ex., attestation de constitution en société, numéro d'enregistrement, règlement, etc.). Par conséquent, on recommande aux demandeurs de conserver ces documents à disposition si leur projet est financé.
- On encourage les collectivités à communiquer avec leurs autorités/représentants communautaires appropriés afin d'obtenir les éventuelles approbations requises pour leur projet de recherche.

ANNEXES

Les annexes peuvent contenir ce qui suit :

- Des renseignements ou des curriculum vitæ pour démontrer que les personnes qui réalisent la recherche, dont les membres de l'équipe de recherche, possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien ce projet de recherche (deux pages maximum par enquêteur principal ou cochercheur);
- Des renseignements contextuels pertinents (s'ils sont accessibles);
- Le matériel de projet déjà prêt, le cas échéant, comme des questionnaires d'entrevue, des formulaires de consentement (un exemple suivra), etc.

PLACEZ LE LOGO DE LA COLLECTIVITÉ ICI

EXEMPLE DE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Nom du projet : _____

Date de début et de fin du projet : _____

Objectif du projet : _____

_____

_____

Nom de la personne interviewée : _____

Nom du ou des intervieweurs : _____

Endroit :_____ Date: _____

JE, _____, donne par les présentes mon consentement pour le (**inscrivez le nom de votre projet**) et m'engage à y participer.

1) On informe les participants :

i) Qu'il s'agit d'une invitation pour participer à cette étude
1. Vous avez le droit de refuser de participer en tout temps.
2. Vous avez le droit de ne pas répondre à une question avec laquelle vous n'êtes pas à l'aise avant même le début de l'entrevue ou pendant celle-ci.
3. Les données/renseignements recueillis seront conservés en permanence par (**inscrivez qui conservera les données et qui aura accès à celles-ci**).

ii) Les enregistrements des entrevues, qu'ils soient en format audio, vidéo, écrit ou photographique, et leurs traductions, transcriptions et images seront utilisés pour les fins suivantes : **(énumérez les utilisations)**

1.

2.

3.

PLACEZ LE LOGO DE LA COLLECTIVITÉ ICI

EXEMPLE DE FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

(**Nommez votre organisme ou votre collectivité**) n'utilisera pas les enregistrements d'entrevue, qu'ils soient en format audio, vidéo, écrit ou photographique, ni leurs traductions, transcriptions et images pour d'autres fins sans d'abord obtenir le consentement de la personne interviewée.

Nom du participant (en lettres détachées)	**Date**
Signature du participant	**Date**
Signature du témoin	**Date**

(**Nommez votre organisme ou votre collectivité**) accepte d'utiliser les renseignements conformément aux modalités définies ci-dessus.

Signature de l'intervieweur	**Date**

Exemplaire fourni au participant : ☐ **OUI** ☐ **NON**

SUGGESTIONS POUR L'ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DE VOTRE PROJET
(PAS OBLIGATOIRE, MAIS TRÈS UTILE)

TECHNIQUES D'ÉVALUATION

Vous trouverez ci-dessous des techniques d'évaluation à considérer pour l'évaluation de votre projet :

REGISTRE D'ACTIVITÉS : Un registre d'activités sert à suivre les activités régulières et à obtenir un compte rendu actualisé de ce qui est réalisé. Il peut fournir de l'information anecdotique que l'on ne saisit pas habituellement dans des enquêtes ou des consultations officielles. Tenir un registre d'activités constitue un excellent outil pour la rédaction de rapport, les mises à jour régulières sur les initiatives, et l'obtention de données qualitatives importantes aux fins d'évaluations.

ENQUÊTE : Une enquête repose sur une série de questions fermées ou ouvertes. Elle peut être réalisée à la main, en ligne, au téléphone, par courriel ou en personne. Une enquête est facile à appliquer. Par contre, il peut s'avérer difficile de formuler des questions faciles à comprendre et qui donnent des réponses faciles à mesurer. Avant de lancer l'enquête, essayez ses questions auprès de collègues et de membres de votre public cible pour éventuellement les adapter.

ENTREVUE : Une entrevue est une conversation entre plusieurs personnes durant laquelle l'intervieweur pose des questions afin d'obtenir de l'information auprès de la ou des personnes interviewées. Une entrevue peut être réalisée au téléphone, à la radio ou en personne.

GROUPE DE DISCUSSION : Un groupe de discussion donne la possibilité d'obtenir une consultation approfondie. Habituellement, un groupe de discussion compte de six à dix participants ayant un intérêt, une participation ou un enjeu particulier par rapport au sujet de la discussion. Dans un groupe de discussion, un animateur dirige le groupe au moyen d'une série de questions, avec un enregistreur pour résumer la discussion.

CONSULTATION DE LA COLLECTIVITÉ : La consultation de la collectivité rassemble les personnes intéressées aux fins d'information et de discussion sur une question. La consultation de la collectivité est ouverte au public et peut compter peu ou beaucoup de participants, selon l'intérêt manifesté pour la question traitée. Lors d'une consultation de la collectivité, la présentation est souvent suivie d'une discussion animée.

VÉRIFICATION : Une vérification est une forme d'évaluation servant à analyser un organisme, un système, un processus, un projet ou un produit. Il peut simplement s'agir d'inventaires (ex., le nombre de congélateurs communautaires que compte la collectivité), ou d'un exercice plus détaillé comme le calcul du nombre de membres de la collectivité qui ont accès à de l'eau potable. Une vérification peut être réalisée au début d'un projet afin d'établir une référence pour les mesures ultérieures. Opter pour cette approche vous permet de suivre les changements, modifier les activités et déterminer les répercussions des activités.

CRÉATION D'UN TABLEAU D'ÉVALUATION DU PROJET

Dans le but de structurer l'évaluation de votre projet, songez à créer un tableau comprenant vos objectifs et vos activités. Si vous souhaitez créer un tel tableau, voici quelques suggestions utiles.

1. Inscrivez les objectifs et les activités en copiant ce que vous avez déjà inscrit dans les sections précédentes de la proposition.

2. Pour chaque activité, inscrivez les indicateurs de performance qui seront utilisés pour évaluer l'activité. Les indicateurs de performance sont des mesures qualitatives ou quantitatives utilisées pour suivre la performance du projet. Les indicateurs quantitatifs sont des mesures statistiques, notamment des nombres, des fréquences, des pourcentages, des ratios, des variances, etc. Des indicateurs qualitatifs sont des mesures de jugement et de perception comme la présence ou l'absence de certaines conditions précises, la mesure et la qualité de la participation, ou le niveau de satisfaction.

3. Pour chaque indicateur de performance, décrivez la façon dont les données seront recueillies et les outils utilisés (certaines techniques sont décrites ci-dessus).

4. Inscrivez des commentaires (au besoin) pour expliquer vos intentions.

TABLEAU : ÉVALUATION DU PROJET

OBJECTIFS DU PROJET	ACTIVITÉS DU PROJET	INDICATEURS DE PERFORMANCE	TECHNIQUES/ OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	COMMENTAIRES

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LES CONTAMINANTS DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS

POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ORGANISMES AU SUD DU 60E PARALLÈLE